

Décision prise dans le cadre de la délégation du conseil d'administration,

LA PRESIDENTE,

- Vu le code de l'Education, notamment ses articles L.712-2, L.712-3, D 719-4 et suivants ;
- Vu le décret 2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine ;
- Vu le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection de la présidente de l'Université de Lorraine en date du 31 mai 2022 ;
- Vu la délibération du conseil d'administration de l'Université de Lorraine en date du 31 mai 2022 portant délégation à la Présidente,

DECIDE

Article 1

Les tarifs des bibliothèques universitaires sont fixés conformément à l'annexe jointe.

Article 2

La présente décision entrera en vigueur à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur.

Article 3

Le directeur général des services ainsi que l'Agent comptable de l'Université de Lorraine sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera affichée à la Présidence, dans les locaux de la direction et publiée sur le site internet de l'Université.

Fait à Nancy, le 18 novembre 2025

La Pre ide e Hélène BOULANGER

Affiché à la Présidence et transmis au Recteur, Chancelier des Universités le



TARIFS DES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES

INSCRIPTIONS ET VENTE DE PRODUITS		
Carte payante individuelle	6 mois	15 €
Carte payante individuelle	1 an	30 €
Carte collectivités, jusqu'à 10 personnes	1 an	150 €
Carte de copies ou d'impressions et rechargement	5 € (équivalent à 100 copies A4 noir et blanc)	Rechargement par tranche de 5 €
Documents non-rendus ou restitués abimés	Prix du document selon le tarif en vigueur + 20 € de frais de dossier	
Ordinateur portable de prêt non-rendu ou restitué abimé	Valeur du matériel au moment du prêt + 20 € de frais de dossier	
Objets de la vie quotidienne non-rendus ou restitués abimés	Prix d'achat de l'objet + 20 € de frais de dossier	
Travaux universitaires (thèses, mémoires) UL non rendus ou restitués abimés	80 € + 20 € de fr	ais de dossier
Reliure (service proposé uniquement par la Médiathèque Artem)	2€	

TARIFS PRÊT ENTRE BIBLIOTHÈQUES (PEB)		
1- REPRODUCTION d'articles de revue ou de livre		
Étudiants inscrits et personnels UL (exclusivement)	gratuit	
Bibliothèques françaises/étrangères (si réciprocité)	gratuit	
2 - DEMANDE de document dans le réseau PEB		
Demandes des enseignants, personnels et étudiants UL	gratuit	
Demande en France	5 € par document	
Demande à l'étranger	15 € par document	
3 – FOURNITURE de document à des bibliothèques du réseau PEB (France ou étranger)		
Envoi en France	8 € par document	
Envoi à l'étranger	Vouchers IFLA selon frais d'envoi réels	

TARIFS IMPRESSIONS, COPIES, SCANS ET AUTRES TARIFS		
Copie/impression A4 noir et blanc	0,05€	
Copie/impression A3 et recto/verso A4 noir et blanc	0,10€	
Copie/impression A3 recto/verso noir et blanc	0,20€	
Copie/impression A4 couleur	0,17€	
Copie/impression A3 et recto/verso A4 couleur	0,34 €	
Copie/impression A3 recto/verso couleur	0,68€	



Scans	gratuit
-------	---------

USAGERS EXONÉRÉS par leur statut (justificatif obligatoire)

Personnels et étudiants : toute personne présente dans l'annuaire de l'Université de Lorraine

Demandeurs d'emploi

Demandeurs d'asile et réfugiés

Étudiants et élèves inscrits dans une structure d'enseignement public à partir du lycée (hors conventions particulières)

Documentalistes – Professionnels des bibliothèques

Bénéficiaires du RSA

Bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé

Chercheurs et personnels d'un Établissement public à caractère scientifique et technologique (CNRS, INRIA, INSERM, INRAE)

Enseignants-chercheurs et personnels d'un établissement relevant de l'enseignement supérieur, français ou étranger

Volontaires en Service civique

USAGERS EXONÉRÉS par convention (justificatif obligatoire)

Étudiants, enseignants et personnels de l'ICN Business School

Étudiants, enseignants et personnels de l'École Nationale Supérieure d'Art et de Design de Nancy (ENSAD)

Étudiants, enseignants et personnels de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy

Étudiants, enseignants et personnels de l'Université de la Grande Région : Kaiserslautern, Liège, Luxembourg, Sarrebruck et Trèves

Étudiants, enseignants et personnels du CNAM (Metz)

Usagers inscrits à CANOPE 57

Usagers inscrits à l'Institut Confucius de Lorraine

Usagers inscrits à la Bibliothèque Multimédia Intercommunale d'Épinal

Usagers inscrits à la Médiathèque intercommunale de Saint-Dié-des-Vosges

Usagers inscrits à la Médiathèque Communautaire de Sarreguemines

Usagers inscrits à l'Université du Temps Libre de l'Université de Lorraine

Janvier 2026